مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

CGEM
الإتحاد العام لمقاولات المغرب
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

PACTE QUALIT'AIR…

Pour une action solidaire en faveur du climat

Conscientes des enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au changement climatique, la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement (Fondation) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ont collaboré depuis de nombreuses années dans une démarche proactive dans l'optique de mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour agir en faveur du climat.

Cette vision a été corroborée par l'appel de Tanger qui souligne « que les engagements pour le climat qui seront pris au plan international devront s'appuyer sur des actions volontaristes à l'échelle nationale et locale grâce à une mobilisation encore plus forte des autorités locales, des entreprises, des organisations non gouvernementales et des individus en complément à l'action des Etats ».

Ainsi, afin de faciliter et accompagner notamment les entreprises dans leur lutte contre les effets du changement climatique et son impact, La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a mis en place deux outils permettant d'abord la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ensuite la compensation volontaire de celles inévitables.

La Fondation et la CGEM invitent dans ce sens, les entreprises privées membres de la CGEM, à s'inscrire dans cette dynamique et se mobiliser pour une action forte et solidaire en faveur du climat en signant ce pacte. Ainsi, chaque signataire s'engage à :

- évaluer ses émissions de gaz à effets de serre engendrées par son activité, en ayant recours notamment à l'outil Bilan GES développé par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement ;
- réduire ses émissions de gaz à effet de serre par l'adoption et la mise en œuvre d'actions de rationalisation et d'optimisation de l'usage des ressources et de production plus propre ;
- compenser ses émissions de gaz à effets de serre irréductibles ;
- communiquer, partager et diffuser les bonnes pratiques et les retours d'expériences ;
- sensibiliser ses collaborateurs, clients, fournisseurs …
- encourager ses sous-traitants à réaliser des actions en faveur du climat ;

Pour la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	Pour la Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Pour l'entreprise